



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2458

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Mions**

objet : **Rue Léopha - Aménagement - Approbation du programme de l'opération**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement**

Rapporteur : Monsieur Bouju

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2458**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Mions

objet : **Rue Léopha - Aménagement - Approbation du programme de l'opération**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2010-1314 du 15 février 2010, le conseil de Communauté a approuvé l'individualisation d'autorisation de programme sur les zones industrielles en requalification de la Communauté urbaine de Lyon.

Par délibération n° 2011-2079 du 4 avril 2011, le conseil de Communauté a approuvé la poursuite de la requalification et la remise à niveau de l'offre d'accueil économique et le programme d'intervention sur les zones d'activités de Mi-Plaine, La Mouche, La Vallée de la chimie, Parc d'entreprises de Rillieux la Pape-Caluire et Cuire (PERICA), Meyzieu-Jonage, Lyon sud-est et a décidé l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine pour un montant de 3 400 000 € TTC au titre du budget principal et 170 000 € HT au titre du budget annexe de l'assainissement.

L'opération d'aménagement de la rue Léopha à Mions s'inscrit dans le cadre de la requalification de la ZI Lyon sud-est.

La requalification de la rue Léopha à Mions et son débouché sur la rue du Traité de Rome vont impacter le cadre de vie local. En effet, la rue Léopha se situe en limite du quartier d'habitation des Petites Brosses et du pôle économique de Mions-Corbas à Mions.

Sa partie nord est essentiellement occupée par des habitations pavillonnaires et sa partie sud occupée aux deux-tiers par une zone d'activité économique à caractère artisanale.

Elle fonctionne actuellement en impasse et est constituée d'une chaussée et de bas-côtés non aménagés. La desserte riveraine est peu satisfaisante et la circulation non sécurisée nuit au bon fonctionnement du quartier.

Le programme d'aménagement consiste à :

- faire déboucher la rue Léopha sur la rue du Traité de Rome,
- mieux organiser spatialement et sur le plan de la sécurité les circulations modes doux, véhicules légers et poids lourds,
- apporter des solutions de limitation de vitesse et de circulation des poids lourds,
- limiter les conflits d'usage entre le secteur d'habitation et d'activité.

Ce programme d'aménagement de voirie est estimé à 2 300 000 € TTC. L'autorisation de programme sur l'opération n° 894 - ZI Lyon sud-est permet de financer les frais de maîtrise d'œuvre dont le coût prévisionnel s'élève à 200 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Approuve le programme d'aménagement de la rue Léopha à Mions.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.